Département de la Loire

CCAS de Saint-Romain-la-Motte

Délibération du Conseil d'administration du CCAS Session ordinaire en mairie **05 DECEMBRE 2023** 18 heures 30

OBJET:

DCA 05/12/2023 N° 1

DES REPAS A DOMICILE AU BUDGET COMMUNAL

Le Président certifie :

TRANSFERT DES RECETTES DU PORTAGE 1- que la convocation de tous les membres en exercice a été faite le 28 novembre 2023 conformément à l'article R.123-16 du Code de l'Action sociale et des Familles ; que la délibération ci-après transcrite a été publiée sur le site internet de la mairie selon les formes et délais prescrits par la loi;

> 2- Que le nombre des membres en exercice au jour de la séance, était de 11 sur lesquels il y avait 9 membres présents, à savoir :

Présents: Gilbert VARRENNE - Chantal PAIRE - Gérard MIGNARD - Patricia VILLA - Renée GUERIN -Florence FOREST - Bernard BESSEY - Sylvie BAS - Martine BESSEY

Absents ayant donné mandat : Sabine DERVIN à Martine BESSEY - Daniel MOUSSERIN à Bernard BESSEY

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Patricia VILLA

TRANSFERT DES RECETTES DU PORTAGE DES REPAS A DOMICILE AU BUDGET COMMUNAL

Vu le code Général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'Action sociale et des familles ;

Considérant que les dépenses affectées au portage des repas à domicile sont imputées sur le budget communal ;

M. le Président propose le transfert des recettes affectées au portage des repas à domicile, facturés à compter du 1er janvier 2024, au budget communal.

Après avoir entendu l'exposé du Président,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ▶Décide d'imputer les recettes affectées au portage des repas à domicile, facturés à compter du 1er janvier 2024, au budget communal.
- ▶Dit que la ligne de crédits correspondante du budget annexe CCAS sera clôturée après les encaissements des repas 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Le Président du CCAS Gilbert VARRENNE

Publication en ligne le

SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

La secrétaire de séance,

Patricia VILLA